

fonctionnement d'une cheminée, il fut jugé nécessaire de la refaire à neuf, mais, après une promesse à saint Antoine, tout alla pour le mieux, et aujourd'hui, il n'est plus question de cet inconvénient.

En mars dernier, plusieurs de nos élèves se présentaient au Bureau pour y recevoir leur brevet d'enseignement. L'une d'elles dut apprendre là la triste nouvelle de la mort de sa mère ; il ne lui restait donc plus que la consolation de baiser une dernière fois ses restes vénérés, essayant de deviner sur ses lèvres muettes le dernier conseil qu'elle n'avait pu recueillir. Pour cela, il lui fallait laisser l'examen, renoncer à un engagement pour cette année, à peu près le seul moyen d'existence pour sa famille. On comprend son embarras. Nos enfants se mettent en prière ; saint Antoine est encore une fois particulièrement invoqué, et nous prenons le parti de téléphoner à M. le Principal de l'École Normale pour lui demander un examen privé et immédiat pour notre élève. Après plusieurs hésitations, la demande est accordée, l'examen se fait et la pauvre enfant revient le soir même. L'intervention de saint Antoine était sensible cette fois encore.

Ajoutons le succès de plusieurs entreprises, des objets retrouvés, etc.

Toutes ces marques de protection du Grand Thaumaturge de nos jours justifient bien la confiance dont on l'honore, confiance qui ne saurait être ni trop grande, ni trop universelle.

M. le Directeur voudra bien nous aider à accomplir notre promesse en insérant les lignes ci-dessus dans son excellent *Messenger*. SS. du Bon-Pasteur.

QUÉBEC.—Un de vos opuscules sur l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine m'ayant été prêté par Madame W. P., de Montréal, j'ai parcouru tout ce qu'il contenait. A la vue de tant de faveurs obtenues, je me suis dit que, puisque saint Antoine en avait secouru d'autres, il ne resterait pas sourd à mes prières. Je vous dirai toutefois que, tout d'abord, je n'avais pas une grande confiance, cependant, ayant été encouragé par d'autres, je commençai à prier ; la confiance vint et je continuai avec plus d'ardeur, et vous allez voir ce qu'il fit pour moi. D'abord j'étais sans position. Après une neuvaine avec la promesse de lui donner un pain par semaine pour ses pauvres, et de faire publier cette faveur dans quelque revue consacrée à sa louange, j'obtins une position de première classe ; je ne l'attribue qu'à lui seul, car alors les positions étaient très rares. Je l'ai invoqué par la suite en temps de maladie et il m'a promptement secouru. Ma mère, après avoir essayé sans succès plusieurs remèdes pour sa surdité, invoqua saint Antoine et ses prières furent exaucées.

Vous voudrez bien livrer à la publicité, soit dans un de vos opuscules, soit de toute autre manière que vous jugerez convenable, les faveurs obtenues, énumérées dans cette lettre. W. R.

CAP-SANTÉ.—Nous vous adressons ci-incluso la somme d'une piastre que nous avons promise pour le pain des pauvres si le bon saint Antoine de Padoue nous accordait la faveur de nous faire parvenir des nouvelles d'un de nos fils dont nous ignorions le sort depuis neuf mois.

Grâces à Dieu, par l'intercession de saint Antoine, nous n'en doutons pas, nous avons enfin reçu la nouvelle tant désirée qu'il est sain et sauf.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est d'être trop pauvres pour donner plus que cette somme actuellement ; mais si le bon saint Antoine veut continuer à s'intéresser à nous et améliorer notre position sous le rapport des moyens pécuniaires, nous lui promettons que nous ne serons pas ingrats et que nous n'oublierons pas les pauvres qu'il affectionne spécialement.

Quant à nous, nous considérons cette faveur comme miraculeuse ; nous ne cesserons qu'avec la vie d'en remercier saint Antoine en qui notre con-